



Important - Parents d'élèves



Vendredi 21/08/2020

Comme prévu, un mail ayant comme intitulé : « *mon espace famille .fr* » vous a été envoyé avec un rappel ce matin. C'est cet e-mail qui vous redirige vers un lien qui vous permet de créer votre identifiant pour le parascolaire.

Certaines familles ont déclaré ne pas l'avoir reçu, les causes possibles sont les suivantes :

- Vérifiez dans votre boîte de réception si le mail en question n'a pas été redirigé malencontreusement vers les spams dans la rubrique « courriers indésirables ».
- Pour recevoir un mail afin de créer un identifiant famille et procéder aux inscriptions, il faut que votre dossier ait été créé par les services périscolaires :
 - si votre enfant était déjà scolarisé à l'école de St André de Roquelongue pour l'année scolaire 2019/2020 : le dossier parascol est créé d'après les renseignements fournis aux services périscolaires l'année précédente. En l'absence de fiche de liaison remplie par la famille en 2019/2020 votre dossier n'a pu être créé.
 - si votre enfant n'était pas scolarisé à l'école de St André de Roquelongue l'année scolaire précédente : assurez-vous d'avoir déposé à la mairie les documents nécessaires pour l'inscription à l'école

Pour remédier à ces 2 éventualités et créer votre espace famille sur Parascol, envoyez votre demande par un mail à :

accueildeloisirsstandre@orange.fr